

## RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DÉDIÉ AU STUDIO-MÉDIA

### Généralités



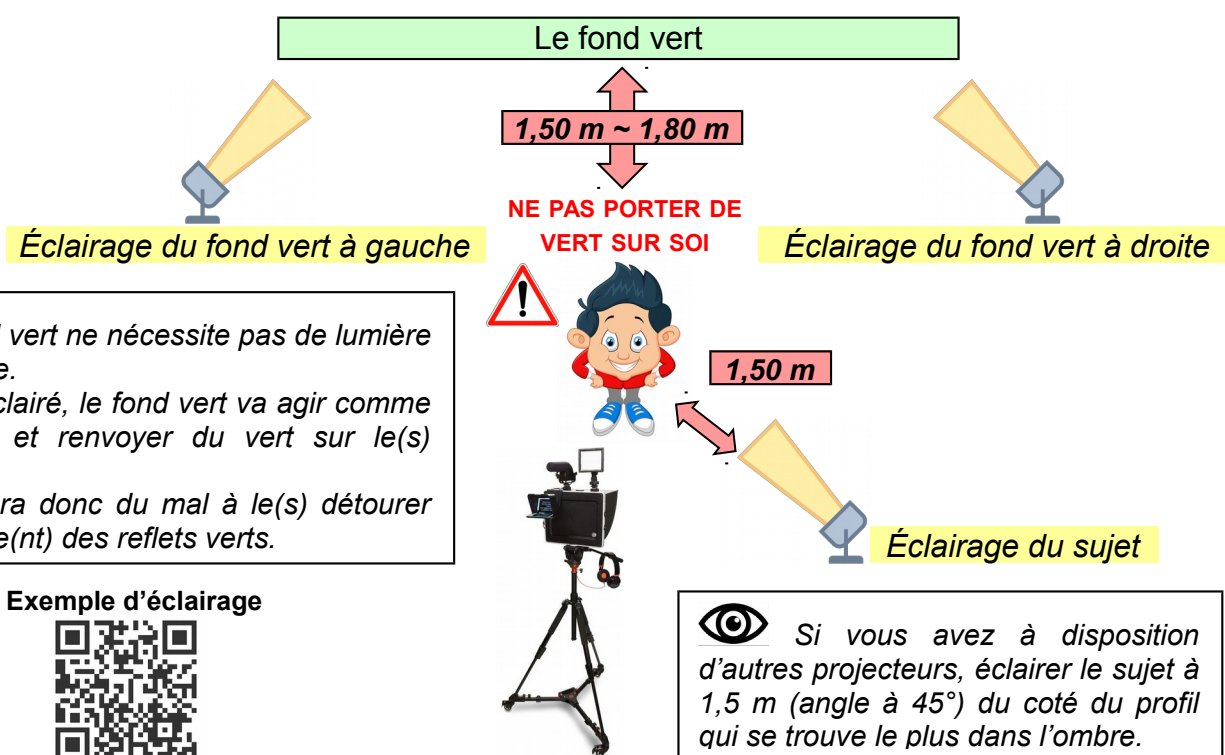
Disposer d'une salle avec une surface de 16m<sup>2</sup> minimum.  
Veiller à avoir un traitement acoustique adaptée (limitation des bruits extérieurs : récréations, couloirs...).  
Maîtriser les éclairages naturels perturbant (rideaux occultant si besoin).  
Disposer d'une salle avec des installations électriques adaptées et d'un accès Internet.

### Conseils



## COMMENT ÉCLAIRER LE FOND VERT

- Éclairer la surface du fond vert uniformément avec les 2 projecteurs.



## COMMENT OBTENIR UNE ACOUSTIQUE DE QUALITÉ

**Un bon traitement acoustique supprime la réverbération du son. L'idéal est :**

- d'apposer quelques panneaux ignifugés sur les murs (inutile de les couvrir en totalité) ou
- de combler la pièce d'enregistrement (avec du mobilier, de la décoration...)

Exemple de pose



La réverbération

